



19 Septembre 2014

Par courriel: [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

M. Michel Bissonnet  
Conseiller de la ville  
et Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard  
Président de la Commission sur le transport et les travaux publics

### **Consultation publique sur le projet municipal de véhicules en libre-service (VLS) :**

La CarSharing Association (CSA) est une association professionnelle de l'industrie qui représente les exploitants de systèmes d'autopartage axés sur le transport collectif. La CSA soutient les politiques de transport et d'utilisation du sol qui encouragent les gens à se déplacer à pied, à vélo et en transport en commun ainsi qu'à réduire leur dépendance aux voitures privées. La CSA croit que l'autopartage donne des bénéfices sociaux et environnementaux qui font des villes des endroits « plus vivables » et plus intéressants pour les résidents et les entreprises.

La CSA a soutenu la Ville de Montréal lorsque la consultation publique sur les véhicules en libre-service a été annoncée en avril 2013, <http://carsharing.org/?p=1657>. Nous continuons de croire que l'opinion des citoyens et des parties intéressées est importante, et nous aimerions saisir cette occasion pour vous faire connaître notre position sur les enjeux.

La CSA soutient l'idée du « cocktail transport », qui avait été popularisée par Michel Labrecque de la [Société de Transport de Montréal](#). Le « cocktail transport » est une brillante combinaison de plusieurs moyens de transport qui rendent possibles les déplacements efficaces dans la ville sans voiture. Bien souvent, les taxis, les transports en commun, la location de voiture, l'autopartage, le covoiturage et le transport actif peuvent s'avérer des choix raisonnables pour remplacer l'utilisation d'une voiture privée. Lorsqu'une variété de moyens de transport peu coûteux et de haute qualité est disponible, on atteint un « point charnière », où les résidents de la ville ne voient plus la possession d'une voiture comme quelque chose de nécessaire ou de souhaitable. La présence de moins de voitures signifie plusieurs bénéfices pour tous grâce à la réduction de la congestion, à la diminution de la demande pour les rares espaces de stationnement et à l'amélioration de la qualité de l'air.

En Europe, la coexistence des transports en commun, du vélo-partage et de l'autopartage est bien établie et comprend un mode de paiement intégré, la présence de vélos partagés ou de voitures partagées aux terminus de transports en commun, etc. En Amérique du Nord, la CarSharing Association se réfère souvent à Montréal comme un modèle bien développé d'utilisation de véhicules en libre-service. Nous vous encourageons à continuer de développer l'autopartage et à demeurer un chef de file dans le domaine de la mobilité à utilisation partagée.

La CSA recommande de lire les recherches académiques publiées par Catherine Morency et Martin Trépanier, docteurs de l'École Polytechnique de Montréal, qui démontrent les effets environnementaux positifs des véhicules à utilisation partagée : <http://www.polymtl.ca/recherche/rc/professeurs/details.php?NoProf=322&showtab=PUB>

La CSA soutient également l'idée d'avoir des espaces de stationnement sur rue à l'usage des utilisateurs de services d'autopartage. Il y a d'excellents exemples où les programmes de véhicules en libre-service ont été implantés dans d'autres villes et où les exploitants génèrent un revenu pour la ville pour l'usage des ressources publiques. Voyez l'exemple de Seattle : [http://www.seattlemet.com/data/files/2014/4/attachment/189/2013\\_Free\\_Floating\\_Car\\_Sharing\\_Report\\_copy.pdf](http://www.seattlemet.com/data/files/2014/4/attachment/189/2013_Free_Floating_Car_Sharing_Report_copy.pdf)

La CSA soutient aussi les marchés concurrentiels d'autopartage dans les villes. Les citoyens sont bien servis et ont un certain nombre d'options de véhicules en libre-service parmi lesquelles ils peuvent choisir, y compris différents modèles d'affaires (aller-retour, A-B, pair à pair), différents systèmes de tarification (à la minute, à l'heure, au kilomètre) et différentes offres de produits (voiture électrique, à essence, compacte, camion de déménagement) pour permettre à chacun de sélectionner le type de véhicule qui correspond le mieux à ses besoins pour un trajet donné. Nous décourageons les systèmes à fournisseur unique qui restreignent le choix et l'innovation. La concurrence dans le domaine de l'autopartage se traduit par de meilleurs résultats pour les consommateurs. La CSA encourage les villes à adopter une approche à concurrence égale pour l'autopartage en demandant à chaque exploitant de véhicules en libre-service le même prix pour le stationnement public sur rue et en donnant à chaque exploitant la possibilité d'obtenir plus de permis au fur et à mesure que le nombre de véhicules en libre-service augmente.

La CarSharing Association est une ressource pour de meilleures pratiques d'autopartage, y compris les politiques conçues par des villes et des municipalités pour répondre à la croissance rapide des véhicules en utilisation partagée. Nous soutenons les gouvernements municipaux dans leur quête de durabilité et d'amélioration des systèmes de transport grâce à l'implantation judicieuse de programmes d'autopartage.

Pour discuter de tout aspect du programme de véhicules en libre-service à Montréal et de ses effets potentiels sur les transports en commun, la possession de voitures privées, les autres moyens de transport, la congestion due à la circulation, les espaces de stationnement ou la qualité de l'air, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Meilleures salutations,



Alan Woodland  
Directeur exécutif  
CarSharing Association  
604-688-4968